



Ville de Rigaud

Procès-verbal de la séance extraordinaire budget du conseil municipal, tenue à la salle du conseil le 10 décembre 2020, à 19 h

Le conseil de la Ville de Rigaud siégera en séance extraordinaire ce 10 décembre 2020 par voie de vidéoconférence considérant le décret numéro 177-2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois, l'arrêté ministériel 2020-074 en lien avec les séances publiques dans les zones rouges (palier 4 - alerte maximale) les décrets numéro 222-2020, 388-2020, 418-2020, 460-2020, 478-2020, 483-2020, 501-2020, 509-2020, 531-2020, 544-2020, 572-2020, 593-2020, 630-2020, 667-2020, 690-2020, 717-2020, 807-2020, 811-2020, 814-2020, 815-2020, 818-2020, 845-2020, 895-2020, 917-2020, 925-2020, 948-2020, 965-2020, 1000-2020, 1023-2020, 1051-2020, 1094-2020, 1113-2020, 1150-2020, 1168-2020, 1210-2020, 1242-2020, 1272-2020 et 1308-2020 prolongeant cet état d'urgence et l'arrêté 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux permettant que les séances puissent se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux et l'arrêté 2020-049 sur la transmission de questions écrites préalable à la séance et la publicisation de la séance.

Sont présents : M. Hans Gruenwald Jr., maire
Mme Marie-Claude Frigault, conseillère
M. Archie Martin, conseiller
Mme Edith de Haerne, conseillère
M. André Boucher, conseiller
M. Danny Lalonde, conseiller
M. Mario Gauthier, conseiller
M. Jacques Poulin, directeur général par intérim
Mme Camille Primeau, LL. B., LL. M., greffière

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire Hans Gruenwald Jr.

L'avis de convocation a été signifié à M. Hans Gruenwald Jr., Mme Marie-Claude Frigault, M. Archie Martin, Mme Edith de Haerne, M. André Boucher, M. Danny Lalonde et M. Mario Gauthier en leur remettant une copie en main propre ou à une personne responsable de leur domicile ou par télécopieur ou courrier électronique, après accord des destinataires.

Cette séance a été convoquée par le maire, Hans Gruenwald Jr., afin de prendre en considération le sujet suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption du budget 2021
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2021, 2022 et 2023
4. Présentation du budget 2021
5. Période de questions portant seulement sur le budget 2021 et le programme triennal d'immobilisations allouée aux citoyens
6. Levée de la séance

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h par le maire, M. Hans Gruenwald Jr. La greffière, Mme Camille Primeau, fait fonction de secrétaire d'assemblée.

2020-12-345

Adoption du budget 2021

Le maire fait lecture du résumé suivant du budget 2021. Ledit résumé peut être consulté par les contribuables durant la séance dans le site Internet de la Ville de Rigaud au lien identifié en début de présentation de la vidéoconférence.



Ville de Rigaud

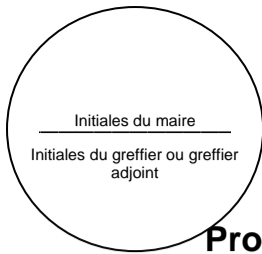
Procès-verbal de la séance extraordinaire budget du conseil municipal, tenue à la salle du conseil le 10 décembre 2020, à 19 h

Il est proposé par M. Hans Gruenwald Jr. et résolu

Que le conseil adopte le budget 2021 suivant :

BUDGET 2021

RECETTES	
TAXES GÉNÉRALES ET PAR SECTEUR	12 865 889 \$
EN LIEU DE TAXE	1 695 473 \$
Immeubles/gouv. provincial	414 587 \$
Immeubles/gouv. fédéral	1 254 354 \$
Institutions religieuses	26 532 \$
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX	230 129 \$
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	934 290 \$
Recouvrements de tiers	101 060 \$
Imposition de droits	651 830 \$
Intérêts et amendes	181 400 \$
TRANSFERTS	195 926 \$
TOTAL DES RECETTES :	15 921 707 \$
DÉPENSES	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2 351 102 \$
Législation	258 274 \$
Application de la loi	79 276 \$
Gestion financière et adm.	1 554 433 \$
Greffé	185 677 \$
Évaluation	127 489 \$
Gestion du personnel	44 312 \$
Autres dépenses (conciergerie)	101 641 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	3 903 182 \$
Police	1 652 529 \$
Incendie, premiers répondants et Mesures préventives	2 024 848 \$
Protection civile	220 055 \$
Contrôle des animaux	5 750 \$
TRANSPORT ROUTIER	3 272 488 \$
Voirie	1 454 911 \$
Déneigement	1 410 600 \$
Éclairage public	53 703 \$
Circulation	98 879 \$
Transport en commun	254 395 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	2 141 065 \$
Hygiène générale	29 293 \$
Fourniture d'eau potable	397 663 \$
Assainissement - égout	338 560 \$
Programme des fosses septiques	217 732 \$
Gestion des matières résiduelles	1 008 371 \$
Amélioration des cours d'eau	112 496 \$
Environnement	36 950 \$
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE	1 107 368 \$



Ville de Rigaud

Procès-verbal de la séance extraordinaire budget du conseil municipal, tenue à la salle du conseil le 10 décembre 2020, à 19 h

Service de l'urbanisme	638 201 \$	
Promotion et dév. économique	274 701 \$	
Programme d'embellissement	194 466 \$	
LOISIRS ET CULTURE		1 541 845 \$
Centre communautaire	60 464 \$	
Patinoires	11 403 \$	
Piscine	78 844 \$	
Gestions des activités en loisirs	669 357 \$	
Fêtes populaires	45 325 \$	
Gestion	361 256 \$	
Bibliothèque	298 779 \$	
Autres - culture	16 417 \$	
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE		24 089 \$
FRAIS DE FINANCEMENT		1 806 719 \$
Service de dette	1 806 719 \$	
AFFECTATION AUX DÉPENSES D'OPÉRATION		(226 151) \$
TOTAL DES DÉPENSES :		15 921 707 \$

Qu'un document explicatif du budget soit distribué sur tout le territoire de la Ville dans une édition spéciale du Vivement chez nous.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

2020-12-346

Adoption du programme triennal d'immobilisations 2021, 2022 et 2023

Il est proposé par M. Hans Gruenwald Jr. et résolu

- Que le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023 totalisant des dépenses de l'ordre de 31 426 606 \$ soit adopté et que lesdites dépenses soient réparties comme suit :

2021 :	15 534 260 \$,
2022 :	10 026 775 \$,
2023 :	8 653 420 \$,

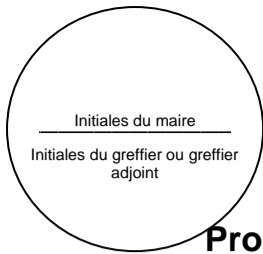
et

- Qu'un document explicatif du programme triennal soit distribué sur tout le territoire de la Ville de Rigaud dans le bulletin municipal Vivement chez nous.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

Présentation du budget 2021

Le budget de l'année 2021 est présenté et expliqué aux citoyens par le directeur général par intérim, M. Jacques Poulin.



Ville de Rigaud

Procès-verbal de la séance extraordinaire budget du conseil municipal, tenue à la salle du conseil le 10 décembre 2020, à 19 h

Période de questions portant seulement sur le budget 2021 et le programme triennal d'immobilisations allouée aux citoyens

Le maire, M. Hans Gruenwald Jr., invite les citoyens qui le désirent à poser des questions portant seulement sur le budget 2021 ainsi que sur le programme triennal d'immobilisations 2021, 2022 et 2023.

2020-12-347

Levée de la séance

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par Mme Marie-Claude Frigault et résolu que la présente séance soit levée à 19 h 54.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

Hans Gruenwald Jr.
Maire

Camille Primeau, LL. B., LL. M.
Greffière